

## COMMUNIQUE DE PRESSE – 3 NOVEMBRE 2009

### **Objet : Graves menaces sur l'IMEB (Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges), Centre National de Création Musicale**

Les directeurs des Centres Nationaux de Création Musicale apprennent que les soutiens financiers à l'IMEB, Centre National de Création Musicale à Bourges en région Centre, sont fortement réduits.

S'il ne leur appartient pas de juger de la décision des tutelles sans en connaître les raisons, ils veulent cependant témoigner fortement de leur soutien aux activités de cette structure et rappeler la richesse exceptionnelle qu'elle représente tant au niveau de son patrimoine qu'à travers les liens internationaux qu'elle a noués.

Ils tiennent aussi à rappeler que, suite à la négociation avec l'état d'un cahier des missions et des charges, suite aux conclusions des réunions techniques associées aux entretiens de Valois, s'est fait jour le rôle indispensable joué par les Centres Nationaux dans la vie de la création musicale contemporaine et dans le maillage territorial.

Ils rappellent aussi le rôle essentiel joué par ces Centres dans l'établissement d'un lien fertile avec les artistes musiciens et compositeurs, les ensembles, et plus généralement, avec tous les acteurs locaux nationaux et internationaux concernés par la création musicale.

Il est donc absolument nécessaire de maintenir un Centre National de Création Musicale en région Centre et de créer les conditions pour une concertation urgente de tous les acteurs.

### **Directeurs des Centres Nationaux de Création Musicale**

James GIROUDON – **GRAME**, David JISSE - **La Muse en Circuit**

Raphaël DE VIVO – **GMEM**, Thierry BESCHE – **GMEA**

Christian SEBILLE – **Césaré**, François PARIS - **CIRM**

